

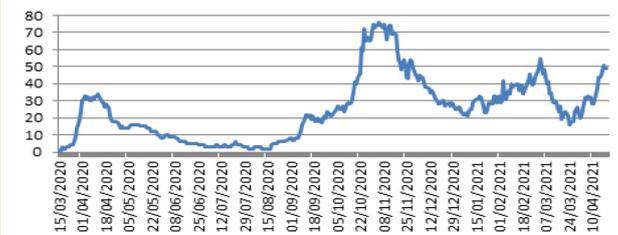
Covid-19 : Le centre hospitalier confronté à une quatrième vague

Le suivi des patients hospitalisés pour Covid depuis le début de l'épidémie montre bien la succession de vagues. Depuis un mois, l'établissement est de nouveau confronté à une progression des patients pris en charge. Le nombre d'hospitalisations liées à la Covid se situe régulièrement autour d'un plateau de 50.

Toutefois, la situation n'est plus la même qu'au printemps 2020. Le profil des patients s'est rajeuni et si la pression est moins forte qu'en octobre/novembre sur les lits d'hospitalisation conventionnelle, la tension est au plus haut en réanimation et soins critiques.

Face à ces chiffres épidémiques nous devons conserver les capacités d'adaptation et de mobilisation qui permettent à notre établissement depuis plus d'un an de répondre aux besoins des patients. S'engager dans la lutte contre l'épidémie, c'est aussi se protéger par un maintien strict des gestes barrières et par la vaccination, sachant que 50% des personnels ont déjà bénéficié du vaccin. Merci à tous de continuer à renforcer cette couverture vaccinale pour notre protection collective.

Nombre de patients Covid hospitalisés depuis mars 2020



Hôpital sous tension
Equipes de réanimation et de l'USICovid © France3



Stéphane Lautier, technicien hospitalier © JFG

Des services à l'honneur dans les médias

Les équipes de réanimation et de l'USICovid ont accueilli France 3 région pour apporter leur témoignage sur la situation de tension en matière de capacités hospitalières.

Ce reportage a permis de mettre en lumière le taux d'occupation préoccupant des lits destinés aux patients Covid alors même qu'une USICovid a ouvert en début d'année et que la salle de réveil a été transformée en lits supplémentaires de réanimation. Ce reportage salue également l'engagement des professionnels de l'établissement.

Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de voir ce reportage diffusé le 14 avril, vous pouvez retrouver la vidéo en replay dans la rubrique « édition de proximité pays gardois ».

Les services logistiques et techniques, ont quant à eux, accueilli un journaliste en immersion pour partager une journée de leur quotidien. Très beau reportage à découvrir sur le site Santé-achat.info sachant qu'il a également été repris dans le journal La Marseillaise.

Réunion du Comité territorial d'éthique

Le comité territorial d'éthique présidé par Mme Viviane ARNAUDET, cadre de santé, a proposé un temps d'échange et de débat autour de la thématique « la pratique du soin face à la pandémie de Covid 19 » le 13 avril dernier. Une trentaine de participants ont répondu à cette invitation.

Le Dr CAILLOL, membre de l'équipe pédagogique de l'Espace Ethique Méditerranéen, a pu apporter un éclairage sur les questions soulevées. Les débats ont mis en avant le sentiment d'incertitude et la nécessaire humilité face à cette épidémie. Les notions de solidarité et de responsabilité ont aussi été au cœur des réflexions sur la gestion de la crise et sur l'enjeu de la vaccination.

Deux équipes de soins ont présenté des situations concrètes auxquelles elles ont été confrontées ces derniers mois. Des professionnels de l'EHPAD de St-Rémy-de-Provence ont ainsi tenu à partager les difficultés et questionnements soulevés par la prise en charge de patients déambulants dans un contexte sanitaire qui préconise un isolement. L'équipe de médecine est quant à elle revenue sur la situation d'un patient refusant d'être dépisté alors qu'il était considéré comme un « cas contact ».

Pour rappel, le comité territorial d'éthique regroupe l'ensemble des établissements de la direction commune et ces temps d'échanges sont ouverts à tous.

Don de 3 000 €

Mme Christelle AILLET, Maire des Saintes Maries de la Mer et son conseil municipal ont accordé une subvention exceptionnelle de 3 000 € au CH d'Arles pour saluer la mobilisation de l'établissement dans la crise sanitaire et venir en soutien du personnel hospitalier.



Cette subvention s'inscrit dans la continuité de la volonté du précédent maire, M. Roland CHASSAIN, décédé au mois de février. Selon ses dernières volontés, il ne souhaitait pas que des fleurs et couronnes soient offertes pour ses funérailles, mais préférerait qu'un don équivalent soit réalisé au bénéfice du personnel soignant du CH d'Arles dont il avait été un des patients. C'est avec beaucoup de gratitude que notre établissement reçoit ce soutien et remercie la municipalité des Saintes Maries de la Mer.

Cette subvention s'inscrit dans la continuité de la volonté du précédent maire, M. Roland CHASSAIN, décédé au mois de février. Selon ses dernières volontés, il ne souhaitait pas que des fleurs et couronnes soient offertes pour ses funérailles, mais préférerait qu'un don équivalent soit réalisé au bénéfice du personnel soignant du CH d'Arles dont il avait été un des patients. C'est avec beaucoup de gratitude que notre établissement reçoit ce soutien et remercie la municipalité des Saintes Maries de la Mer.

Présentation des investissements biomédicaux réalisés en 2020

837 565 € d'investissements biomédicaux ont été réalisés en 2020. Une partie des acquisitions a été prise en charge dans le cadre d'aides financières spécifiques.

Ainsi, l'ARS dans le cadre de la gestion de l'épidémie de Covid-19, a attribué 135 000 € pour l'acquisition d'équipements aussi importants que les systèmes Airvo 2, indispensables à la prise en charge ventilatoire des patients non intubés en détresse respiratoire avec l'oxygénothérapie haut débit (Optiflow).

Cette enveloppe a également permis un renforcement quantitatif et qualitatif du parc d'équipements de perfusion avec la toute dernière gamme de station Exelia proposée par Fresenius Vial. Ces dispositifs dédiés aux soins critiques ont été installés en salle de réveil lors de l'ouverture de lits supplémentaires de réanimation. L'écran de programmation Exelia Therapy Manager commandé début 2021 permettra de monitorer tous les modules de perfusion (pousses seringues et pompes volumétriques) et de gérer les bibliothèques de médicaments.



Airvo 2



Echographe V60N

Une enveloppe de 217 000 € a également été accordée par l'ARS pour l'intégration des activités de la clinique Paoli qui a nécessité plusieurs investissements au sein des services de cardiologie, d'USIC et de SSR cardiologique. L'établissement a par exemple procédé à l'achat d'une nouvelle centrale de surveillance et de modules de télémétrie ainsi que d'ergocycles E-Bike pour le service de rééducation situé au sein du pôle médico-sportif. Un nouvel échographe portable haut de gamme General Electric V60N (49 620 €) doté d'un formateur de faisceau de dernière génération et des principaux outils cliniques automatisés a également été installé. Le parc de perfusion a été renforcé avec l'acquisition de 11 pompes à perfusion et 11 pousses seringues (21 912 €).

Enfin, l'enveloppe annuelle dédiée à la CEB a permis l'acquisition d'équipements à hauteur de 331 484 € notamment :

- un échographe haut de gamme Voluson E8 de General Electric pour le service gynéco-obstétrique (74 095 €),
- un échographe HS 50 Samsung dédié à la pratique de l'anesthésie locorégionale (28 898 €),
- un laser CO2 Acupulse 40ST de Lumenis pour la chirurgie ORL incluant un système de microchirurgie laser automatisé (47 880 €).



Laser Acupulse

En 2021, l'ARS a d'ores et déjà renouvelé son soutien envers l'établissement en accordant pour près de 200 000 € d'investissements biomédicaux supplémentaires pour des achats liés aux besoins de soins des patients atteints de la Covid-19 (échographe, défibrillateur, perfusion, moniteurs multiparamétriques...). Un soutien conséquent qui permet de renforcer et moderniser les prises en charge offertes par le centre hospitalier d'Arles.

Kader BOUMEDINE - Ingénieur Biomédical

Bilan et perspectives pour les investissements du quotidien

Dans le cadre du plan « Investir pour l'hôpital », le centre hospitalier d'Arles a bénéficié l'an dernier d'une enveloppe de 203 000 € ayant permis essentiellement le financement d'achats de petits matériels et équipements ou la prise en charge de petites opérations de travaux nécessaires au bon fonctionnement des services.

Cette somme a notamment permis d'améliorer le niveau d'équipement en petits matériels biomédicaux des services, d'accélérer la réalisation de petits travaux d'aménagement et de rénovation (travaux de peinture) et d'améliorer les conditions de prise en charge des patients (armoires sécurisées de médicaments par exemple).

Dans le cadre cette année du Plan de relance de l'investissement hospitalier et du Ségur de la santé, les pouvoirs publics ont décidé de renforcer cette politique, notamment pour les établissements ayant des difficultés d'autofinancement, ce qui est malheureusement notre cas. C'est ainsi que 1,4 M€ viennent d'être alloués à l'établissement. Cette enveloppe considérable nous offre l'opportunité de soutenir une politique d'investissement volontariste (+ 150 000 € pour le renouvellement et l'acquisition de nouveaux équipements biomédicaux pilotée par la CEB, + 250 000 € au titre de la sécurité et du renouvellement du parc ascenseurs par exemple...) en venant se rajouter au plan d'investissement de l'année.

Sur les investissements du quotidien eux-mêmes, le directeur et la présidente de la CME ont convenu qu'une somme de 300 000 € (il s'y rajoutera 50 000 € pour les services logistiques, techniques et administratifs) serait répartie rapidement et équitablement entre les pôles cliniques et médico-techniques (mobiliers, menus travaux comme peinture et petits aménagements, signalétique du hall et des étages...). Il appartiendra aux chefs et/ou cadres de pôle de se concerter avec leurs équipes pour définir leurs choix prioritaires.

L'idée de pouvoir également initier une opération non incluse dans le programme du projet de restructuration architecturale en lien avec la venue sur le site du GCS clinique Jeanne d'Arc, à savoir la mise en place de douches individuelles dans les chambres du service de chirurgie, avait été par ailleurs proposée par le Dr Sylvie MICHEL et validée dans son principe en Conseil de surveillance. La direction des achats et des ressources matérielles, forte de cet accompagnement financier, va désormais pouvoir instruire le dossier.

Sylvie PIGERON - DARM

Digitalisation complète du circuit de production et d'acheminement des comptes-rendus médicaux

Soucieux de se conformer aux dispositions réglementaires et conscient de l'importance de la correspondance médicale dans la continuité des soins, le CH d'Arles a investi sur les nouvelles technologies pour optimiser le circuit de la lettre de liaison (compte-rendu de consultation, d'opération).

Si le déploiement est encore en cours (médecine, psychiatrie, anesthésie), la quasi-totalité des spécialités sont désormais équipées par la suite ZENIDOC qui comprend :

- la dictée numérique et la reconnaissance vocale (retranscription automatique et immédiate de ce qui est dicté par le médecin),
- l'usage de la bureautique intégrée à un workflow (remplacement des parapheurs papiers).

Dès lors que le courrier est validé électroniquement par le médecin, le système intègre une copie de sa signature et le compte-rendu est automatiquement :

- transmis aux médecins correspondants par messagerie sécurisée (MSSanté, Apicrypt, Médimail),
- mise à disposition d'un centre éditique externalisé (édition, mise sous pli, affranchissement, envoi) si le destinataire médical n'est pas équipé d'une messagerie sécurisée ou que le courrier n'a pu être remis en main propre au patient,
- intégré au DMP si le patient en dispose.

Quelques chiffres :

- 73 médecins et 43 secrétaires utilisateurs
- 91% d'envois dématérialisés aux médecins correspondants par messagerie sécurisée
- 5500 comptes-rendus produits chaque mois
- Le CH d'Arles est le 4e plus gros émetteur de la région PACA malgré sa taille relativement modeste.



Témoignage du Dr Hachem Mahjoub Spécialité : Chirurgie orthopédique et traumatologique

« J'ai fait partie des premiers qui ont testé cette solution, puis par la suite j'ai accompagné mes collègues pour leurs premiers pas. La reconnaissance vocale de Zenidoc a complètement changé notre façon de faire, notre rapport à la saisie des courriers et l'édition des documents médicaux.

La qualité de travail a bien été améliorée à mon sens et ceci se ressent en premier lieu en consultation. Le patient peut repartir avec son courrier en main, le publipostage est fait en temps réel ce qui représente un avantage essentiel pour notre pratique.

La solution a permis un gain de temps quand on regarde le processus dans sa totalité (entre la dictée, l'édition, la validation et le publipostage). Cela a permis, par ailleurs, de simplifier les consultations avancées sur des sites différents, et de pouvoir débiter la dématérialisation des dossiers.

La communauté médicale dans sa grande majorité a accepté cette solution, et l'on peut dire aujourd'hui que la satisfaction est bien là. »

Un premier bilan très encourageant :

- Renforcement de la relation Ville-Hôpital avec notamment une réduction des délais d'envoi des comptes-rendus
- Amélioration des conditions de travail des médecins et secrétaires grâce à la suppression de tâches à non-valeur ajoutée
- Réduction des coûts d'affranchissement
- Amélioration du codage PMSI par le médecin DIM et son équipe qui peuvent compter sur des courriers dans des délais satisfaisants
- Consolidation de la communication institutionnelle via une standardisation des courriers (en-tête, bandeau, logos...)
- La presse en parle : projet repris dans le Journal national DSIH.

La Lettre salue la mobilisation de l'équipe projet :

- Dr GHOUILA (ORL),
- Dr MAHJOUR (orthopédie),
- M. CATANZARO (TSH référent dictée numérique),
- Mme DAPP (TSH référent messagerie sécurisée),
- Mmes RIZZO et POIROT (coordonnatrices des secrétariats médicaux),
- M. ALEXANDER (directeur adjoint chef de projet).

Entretien du bâtiment

Comme chaque année, l'établissement a eu recours à une entreprise spécialisée, SECURIBAT, pour le nettoyage des vitres extérieures qui requiert notamment pour certains vitrages une descente en rappel depuis le toit.

Cet entretien est une opération d'envergure pour le bâtiment principal et l'EHPAD du Lac : 1847m² de vitrages extérieurs sont ainsi à nettoyer, ce qui représente un peu plus de 10 000 € pour chaque opération de nettoyage.



Départ en retraite pour la directrice de soins et plusieurs cadres de santé

Mme Patricia CHAMPEL a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 30 ans passés au centre hospitalier d'Arles, d'abord en tant qu'infirmière, puis cadre de santé, cadre supérieure de santé et enfin directrice des soins depuis 2013 après avoir exercé quelques années au sein d'autres établissements.



Pour présenter Mme Katia GARCIA-LIDON et lui passer officiellement le relais, elle a tenu à organiser une dernière réunion d'encadrement. L'occasion de faire une photo réunissant l'ensemble de l'équipe d'encadrement avant qu'une page ne se tourne.

Malgré le contexte sanitaire qui a demandé quelques adaptations pour l'organisation d'un pot de départ, la communauté hospitalière a aussi tenu à saluer et remercier cette longue carrière au service du centre hospitalier. En effet, Mme CHAMPEL a connu et piloté de nombreuses évolutions de l'offre de soins, parmi les plus récentes : l'intégration de l'activité de cardiologie de la clinique Paoli et la réorganisation des services pour faire face à la crise sanitaire.

Ces derniers mois ont aussi été marqués par le départ de plusieurs cadres de santé.

Ainsi **Mme Fabienne GARCIA**, après plus de 30 années de service dans notre établissement, d'abord en qualité d'infirmière puis, depuis 2012, en tant que cadre de santé au pôle médecine puis au SSIAD, a légitimement décidé de partir en mars dernier travailler dans un EHPAD situé à proximité de son domicile. Nul doute qu'elle saura poursuivre de manière enrichissante sa carrière hospitalière.

Après avoir effectué toute sa carrière au CH d'Arles, **Mme Catherine PRIEUR DE LA COMBLE** a fait valoir ses droits à la retraite ces derniers jours. Recrutée en 1981, elle est devenue cadre de santé en 1990. Elle a d'abord enseigné pendant 10 ans à l'IFSI-IFAS d'Arles avant de regagner en 2002 les services de soins, et plus particulièrement le service de pneumologie qu'elle a encadré jusqu'à son départ à la retraite. Très impliquée institutionnellement (au sein du CLUD, comité endoscopie, groupe QVT...), elle a également contribué à une prise en charge optimale des patients COVID dans son service particulièrement mobilisé durant la crise sanitaire.

Enfin, **M. Olivier GEHRMANN** fait également valoir ses droits à la retraite en juillet et profite dès à présent des jours qu'il a épargnés sur son compte épargne temps. Recruté en 2005 en qualité d'infirmier psychiatrique, après l'obtention de son diplôme de cadre de santé en 2010, il a occupé les fonctions de cadre de santé en pédopsychiatrie.

La Lettre leur souhaite de profiter pleinement de leur nouvelle vie et une longue et agréable retraite.

Projet pêche à l'EHPAD du Lac

Suite à la reprise des activités extérieures dans le cadre de l'assouplissement des mesures sanitaires en EHPAD, l'équipe de l'EHPAD du Lac a initié un nouveau projet en partenariat avec le club de pêche d'Istres.

Un après-midi de pêche a été organisé pour un groupe de résidents le 20 avril au bord du lac situé devant l'EHPAD, avec la présence et les conseils de M. Jean-Pierre Gavaille, président du club de pêche d'Istres. Un succès et de belles prises pour cette première session, l'activité devrait désormais s'inscrire régulièrement dans le programme d'animation de l'établissement.



Bienvenue au docteur

Dr Yacir FANNAN,

praticien attaché associé spécialisé en réanimation médicale a rejoint l'équipe du service de réanimation le 6 avril 2021.

La Lettre souhaite la bienvenue aux agents recrutés pendant la période du 11 février au 10 mars :

Mélissa THIBAUD, Audrey JAUZELON, Mathilde SIMON, Marion CAMPOS (infirmières) - Kouraychia ALI (aide-soignante) - Ghisleine MOUSSOUNI (préparatrice pharmacie) - Hélène DEL MASTRO (technicienne labo).

Sur la même période, ont quitté l'établissement :

Eric LAPEYRE (ouvrier principal) - Maryse SERIN (aide-soignante) - Farida SPUGNI (A.S.H. qualifiée) - Bernard BERTOLOTTI (psychomotricien).

Arrivée d'une nouvelle attachée d'administration : Aude AGELOU



Je viens de rejoindre le CH d'Arles pour assurer les fonctions de responsable des ressources médicales et prendre la relève de Mme Rosina BRAND qui quittera prochainement ses fonctions pour une retraite bien méritée.

Juriste de formation, j'ai intégré la fonction publique hospitalière en 2007, successivement à la direction de la clientèle et de la facturation du CH d'Aix-en-Provence (2007-2018) puis à la direction des affaires financières du CH d'Annecy Genevois (2018-2021) en tant que responsable de la facturation et de la gestion administrative des patients.

Aujourd'hui, c'est avec plaisir que je rejoins les équipes du CH d'Arles sur d'autres fonctions et missions avec toujours le même enthousiasme et dévouement pour le service public hospitalier.